

Brevet		Module champ professionnel
BF 06	Biodiversité	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalant à un CFC du champ professionnel de l'agriculture et disposant d'expérience pratique dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<p>Les participant(e)s évaluent, planifient et optimisent des mesures de promotion de la biodiversité (diversité génétique, des espèces et des habitats) sur une entreprise exploitée selon les normes PER ou de la production biologique, en tenant compte des aspects écologiques, agronomiques et économiques.</p> <p>A la fin du module, les candidat(e)s:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. expliquent l'importance et l'utilité de la biodiversité (diversité génétique, des espèces et des habitats) pour les écosystèmes, les entreprises et les régions 2. reconnaissent l'importance de la diversité génétique, des espèces et des habitats dans la production agricole (production végétale, production animale) et dans la nature 3. présentent et justifient l'évolution et l'état actuel de la biodiversité en Suisse ainsi que les projections futures en la matière 4. connaissent le cadre légal général y compris la réglementation spécifique des PER et de la production biologique 5. connaissent les principaux programmes publics et privés de promotion de la biodiversité 6. expliquent les relations entre la biodiversité et le marché/la commercialisation 7. analysent, évaluent de manière critique et planifient partiellement ou entièrement sous l'angle de la biodiversité des parcelles et des éléments isolés ou une exploitation donnée 8. reconnaissent l'importance des mesures structurelles et prises conjointement sur plusieurs exploitations visant à maintenir et à encourager la biodiversité 9. calculent, comparent et évaluent la rentabilité économique de mesures dans le domaine de la biodiversité, en tenant compte du contexte politique et de la situation du marché 	
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de promotion de la biodiversité, y compris promotion de la qualité - Biodiversité et marché - Qualité écologique : évaluation et amélioration de la biodiversité de parcelles et d'éléments spécifiques - Biodiversité et modes de production - Planification écologique/optimisation d'exploitations agricoles - Rentabilité de mesures dans le domaine de la biodiversité - La biodiversité à titre de branche de production 	
Durée (heures)	Le module comprend 50 heures au total, dont 30 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 20 heures pour le travail personnel et l'examen modulaire.	
Evaluation	Examen oral 1 h	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	3	
Remarques	Ce module convient pour les modes de production PER et bio.	

Objectifs détaillés		
Le/la candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... expliquer l'importance de la biodiversité pour des parcelles, des cultures, l'entreprise agricole, la société et l'écosystème	C2
2.1	... déterminer les espèces indicatrices d'une biodiversité élevée	C3
2.2	... évaluer la production animale sous l'angle de la diversité génétique (races, lignées d'élevage, etc.) et proposer des mesures de promotion	C4
3.1	... présenter en les justifiant l'évolution, l'état actuel et les perspectives de développement en matière de biodiversité pour la Suisse	C2
4.1	... expliquer le cadre légal général y compris les dispositions spécifiques des PER et de la production biologique	C2
5.1	... identifier les mesures et les indemnités proposées par les programmes de promotion écologique publics et privés et examiner leur applicabilité sur une exploitation agricole réelle	C4
6.1	... démontrer les possibilités de commercialisation de prestations dans le domaine de la biodiversité	C3
7.1	... analyser et évaluer la qualité écologique de parcelles isolées et d'autres éléments écologiques à l'aide de documents de référence	C4
7.2	... estimer les effets de mesures de revalorisation écologique sur des espèces et proposer des mesures de promotion appropriées	C5
7.3	... planifier et mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la qualité écologique de parcelles et d'éléments isolés	C5
7.4	... évaluer les effets de modes de production et d'utilisation du sol sur la biodiversité et mettre en œuvre des mesures d'amélioration	C5
7.5	... revitaliser la qualité écologique, mettre en réseau et améliorer la biodiversité d'une exploitation à l'aide des documents de référence, en tenant compte d'une exploitation rationnelle	C5
8.1	... proposer des mesures structurelles, déployées conjointement sur plusieurs exploitations et permettant d'améliorer la biodiversité	C3
9.1	... comparer, pour des parcelles isolées et des branches de production, la rentabilité économique de mesures dans le domaine de la biodiversité avec d'autres utilisations possibles (budget partiel)	C3
9.2	... évaluer la rentabilité pour une entreprise de mesures en matière de biodiversité, selon différents scénarios, en tenant compte du contexte général	C4
9.3	... rendre des mesures en matière de biodiversité valorisables sur le plan économique pour une entreprise agricole, dans le sens d'une branche de production	C5

* Niveaux cognitifs selon Bloom